

dresse au ministre des Transports et a trait à celle que j'ai posée il y a quelques jours. Le gouvernement ou le ministre lui-même ont-ils été avisés par les États-Unis que ceux-ci supprimerait leurs services météorologiques dans l'Arctique?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je me suis renseigné. A ce jour, nous n'avons reçu aucune notification officielle des États-Unis. Comme le député, sans doute, je sais que les journaux en ont parlé, mais nous n'avons reçu ni communication ni avis officiels.

LES LIEUX HISTORIQUES

L'ACQUISITION DE LA RÉSIDENCE DE SIR ROBERT BORDEN

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser ma question au secrétaire d'État, gardien provisoire de notre patrimoine historique? Songe-t-on à acheter, au nom du peuple canadien, la résidence où a longtemps vécu le premier ministre sir Robert Borden, afin de prévenir sa destruction imminente par une société commerciale?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je crains, monsieur le président, que l'honorable député ne fasse erreur sur la personne responsable des sites historiques. Si c'est de cela qu'il veut parler, la responsabilité pour les sites historiques appartient au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et non pas au secrétariat d'État.

[Traduction]

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, je ne parlais pas d'endroits historiques mais de notre patrimoine auprès du ministre en tant que ministre de la Culture.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

LES REDEVANCES EXIGÉES POUR LA LOCATION DE FILMS

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État. Il a sûrement entendu, tout comme nous, le premier ministre déclarer à l'appel des motions qu'on renoncera à imposer des frais aux usagers. Est-il donc prévu que le nouveau tarif de l'Office national du film sera touché par cette sage décision?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Non, monsieur le président, il n'y a pas de changement à la décision dont j'ai fait état dans mes réponses précédentes.

[Traduction]

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question a trait au même sujet. Le secrétaire d'État a dit, le 11 février, qu'une décision avait déjà été prise dans le cas de l'Office national du film. La chose a été reconfirmée aujourd'hui. J'aimerais demander au secrétaire d'État qui, le 12 février, m'a écrit une lettre de confirmation dans laquelle il m'assurait...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député n'a pas ici à lire sa correspondance. Il devrait poser sa question.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Si vous me permettez de terminer ma phrase, vous vous rendrez compte, je crois...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait qu'il n'est pas admis de lire de la correspondance en posant une question. Le député devrait poser sa question directement.

M. Korchinski: Sauf le respect que je vous dois, monsieur l'Orateur, cela fait partie de ma question, qui se résume à ceci. Le ministre dit: «J'espère sincèrement qu'on trouvera une solution». La veille, il déclarait à la Chambre qu'une décision avait été prise. Je voudrais connaître la vérité. Quand le ministre dit-il la vérité et quand ne la dit-il pas?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il faudra, je pense, que la correspondance se poursuive entre le ministre et le représentant.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, j'invoque de nouveau le Règlement. Je ne sais si le ministre dit la vérité lorsqu'il écrit ou lorsqu'il parle...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé une question et j'ai rendu une décision. Sa question ainsi posée est irrecevable. Il pourrait peut-être la poser sous une autre forme, mais à la réflexion, il conviendra, je pense, qu'elle n'est pas conforme actuellement au Règlement de la Chambre.

M. Korchinski: Une autre question supplémentaire. Comment dois-je répondre aux demandes de renseignements?

M. John Burton (Regina-Est): Une question supplémentaire au secrétaire d'État. Étant